Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 72 (1946)

Heft: 8

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à la ville de Zurich, et décide de les éditer sous forme d'une publication en deux langues. Si le délai le permet, ce recueil de normes sera aussi présenté à la prochaine assemblée des délégués pour être approuvé.

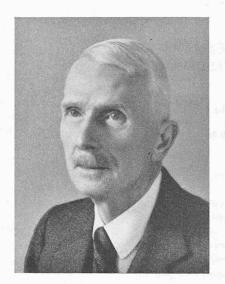
8. Expositions internationales d'architecture à Londres, et de l'urbanisme et de l'habitation à Paris, en 1946.

Le Comité central décide de faire participer la S. I. A. à ces

deux expositions, qui revêtent une importance particulière en raison des projets de collaboration de la Suisse à la reconstruction. La direction de la participation suisse incombe à l'Office suisse d'expansion commerciale, tandis que l'exécution technique sera assumée par une commission formée de membres de la S. I. A. et de la Fédération des architectes suisses.

9. Normes pour les liants servant à la préparation de mortiers et bétons.

Le Comité central approuve une revision partielle de ces normes, révision propoése par la Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse, en accord avec le Laboratoire fédéral d'essais de matériaux. Le texte revisé sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée des délégués.



Eugène Jost, architecte.

Le Comité central traite encore une série de questions à l'ordre du jour,

telles que la question de la protection des titres et la création d'une chambre technique suisse, la revision du code d'honneur, la réédition d'ouvrages de la « Maison bourgeoise », la révision des statuts de la section tessinoise, la nouvelle loi fédérale sur le travail dans le commerce et dans les métiers, etc.

Zurich, le 21 février 1946.

Le Secrétariat.

NÉCROLOGIE

Eugène Jost, architecte.

Récemment est décédé à Lausanne Eugène Jost, qui eut une grande notoriété au commencement de ce siècle.

Né à Vevey en 1865, il se distingue de bonne heure et poursuit ses études à l'Ecole nationale des Beaux-Arts à Paris. Elève des maîtres André et Laloux, il obtient dans cette Haute Ecole de brillants succès, notamment dans les concours de décoration où le sert sa prestigieuse habileté.

Diplômé par le gouvernement français en 1893, il rentre au pays où il remporte immédiatement de nombreux prix dans les concours publics d'architecture, dont:

le 1er prix pour l'hôtel des Postes de Lausanne;

le 1^{er} prix pour l'hôtel des Postes de Berne; et un 2^e prix pour l'hôtel des Postes de Zurich.

Eugène Jost est l'architecte de la plupart des monuments élevés en pays romand à la mémoire de nos grands hommes :

Major Davel, Vinet, Guillaume Tell. Il participe également à l'édification des monuments de Brunswick à Genève et de l'Impératrice d'Autriche à Territet, etc.

Les œuvres d'Eugène Jost, datent de cette ingrate époque 1900 dont l'esprit est si éloigné de notre conception actuelle. Néanmoins l'allure très monumentale et les qualités architecturale de certains édifices comme l'Hôtel des Postes de Lausanne et celui de Berne sont incontestables.

Eugène Jost se révèle aussi un grand constructeur d'hôtels; le début de ce siècle est l'époque où le tourisme en Suisse connaît une vogue inouïe. La région de Montreux notamment se développe considérablement et E. Jost, construits de nombreux palaces, dont les hôtes étrangers apprécient le faste et le luxueux confort. Citons: le Caux-Palace, le Grand Hôtel des Alpes à Territet, l'Hôtel National, le Palace à Montreux, des hôtels de banques, des villas, etc.

Cet architecte, qui fut également un grand homme d'affaire, se retire de bonne heure après une activité intense et s'adonne à la peinture. Peinture d'amateur, sans doute, mais où l'on retrouve ses brillantes qualités de décorateur.

Ajoutons que Eugène Jost fut pendant de nombreuses années membre du Comité de patronage du *Bulletin Technique* où ses collègues surent apprécier sa parfaite urbanité.

C. T.

BIBLIOGRAPHIE

Un nouveau système de ponts de guerre, par D^r ès sc. techn. F. Stüssi, professeur à l'E. P. Z., D^r ing. C.-F. Kollbrunner, directeur de l'AG. Conrad Zschokke, à Döttingen, et M. Meister, ingénieur. — Publication de la AG. Conrad Zschokke, Stahlbau, Döttingen. Editions Leemann et C^{1e}, Zurich.

Aujourd'hui les aspirations de chacun s'orientent vers les œuvres de paix, aussi peut-il paraître déplacé de présenter l'étude d'un nouveau système de pont de guerre. Nous ne le pensons pas, car cette étude n'a pas uniquement un intérêt militaire; elle est susceptible d'intéresser l'ingénieur d'entreprise, fréquemment appelé à construire rapidement, avec des moyens mécaniques limités, un pont provisoire mais résistant, pouvant être démonté et utilisé ailleurs. N'y a-t-il pas là un ensemble de qualités auxquelles doit précisément satisfaire un pont de guerre?

Dans la première partie de cette étude, le professeur Stüssi fait un exposé de l'importance des ponts de guerre, et donne quelques-unes des règles techniques pour les projeter. Partant de ces principes, il propose un nouveau système de poutre avec un nombre réduit d'éléments — types préparés d'avance permettant de franchir des portées de 20 à 30 m·

Deux éléments différents seulement sont nécessaires pour construire les poutres principales du treillis en V :

1º toutes les barres, qu'elles soient destinées aux membrures ou aux diagonales, sont les mêmes, pièces de bois de 12 × 12 cm²

2º les goussets d'attache des barres sont identiques pour tous les nœuds.

Ces deux types de pièces sont préparées d'avance avec les trous des boulons d'assemblage.

Le montage se fait panneau après panneau, en ajoutant alternativement un panneau avec membrure supérieure à un panneau avec membrure inférieure. Le tablier du pont de 2,50 m de largeur est constitué par un platelage de 4,50 cm d'épaisseur sur entretoises de 12×14 cm² permettant le passage d'un chariot de 3,5 t. Ce système permet un montage très rapide : un pont de 18 m de portée et de 24 m de longueur a été monté en $^{3}/_{4}$ d'heure environ par vingt-quatre hommes.

La seconde partie de cette publication, présentée par M. le directeur C.-F. Kollbrunner, en collaboration avec M. Meister, ingénieur, développe l'idée du professeur Stüssi, pour l'appliquer à des ponts plus importants, où les barres du treillis au lieu d'être en bois sont en métal; néanmoins le poids d'une barre ne dépasse pas 35 kg, de sorte que le système sans perdre de sa légèreté possède une plus grande résistance, l'effort admissible d'une barre passe de 9,5 t. à 20 t.

Les auteurs étudient en détail la résistance des divers éléments du pont : le tablier de 3 m de largeur, en bois, permettant le passage d'un camion de 13 t. est muni d'un double platelage croisé, sur longerons et entretoises ; les poutres principales peuvent être au nombre de deux, quatre ou cinq. De cette étude fouillée, notons quelques données pratiques :

Pour une surcharge utile de 300 kg/m², la portée peut atteindre 21 m avec 2 poutres principales et 29 m avec 5 poutres principales, le poids propre du pont variant de 800 kg/m¹ à 1100 kg/m¹.

Pour terminer leur étude, les auteurs signalent les possibilités d'appliquer ce même principe pour édifier des ouvrages ayant une plus grande portée. F. P.

Les forces hydrauliques disponibles de la Suisse, considérées au point de vue des possibilités d'accumulation pour la production d'énergie d'hiver. Communications du Service fédéral des Eaux. Prix du volume: 25 fr.

Sous ce titre général, le Service des Eaux du Département fédéral des postes et chemins de fer a publié une série de volumes dont les trois premiers ont paru en 1932, 1935 et 1937 (communications n° 25, 26 et 27) et traitaient des possibilités de créer de nouvelles accumulations dans les bassins de l'Aar, de la Reuss et de la Limmat, du Rhin à l'amont du lac de Constance.

Récemment sont sorties de presse les communications 28 29 et 30 de la même collection dont nous donnons ici un très bref aperçu.

Possibilités d'accumulation des bassins de la Thur, de l'Inn, de l'Adda et du Rom. (Communication n° 28.)

L'étude du Service fédéral des Eaux conduit dans ces cas aux conclusions suivantes: Dans le bassin de la *Thur*, deux projets d'accumulation pourraient être pris en considération. Ce sont ceux d'un lac à créer à Lütisburg avec usine aux environs de Oberbüren et d'un lac à créer à Bernhardzell, avec usine à Arbon sur le lac de Constance. Vingt-deux autres possibilités d'accumulation dans ce même bassin doivent être rejetées comme trop coûteuses ou irréalisables par suite des conditions géologiques.

Pour le bassin de l'Inn, la publication analysée ici étudie successivement dix-neuf aménagements, mais pour aucun d'eux il ne semble possible de réaliser des accumulations et cela pour diverses raisons d'ordre technique ou économique.

L'aménagement d'usines nouvelles dans le bassin de l'Adda pourrait être envisagé en neuf points différents, mais une seule de ces possibilités paraît devoir être retenue. C'est celle qui comporte l'utilisation du bassin supérieur de la Mera au sud du col de Maloja, par deux lacs et trois usines d'une puissance installée totale de 197 000 CV.

Aucune accumulation rentable ne peut être envisagée dans le bassin du *Rom* (partie supérieure de la vallée de Münster).

Possibilités d'accumulation du bassin du Tessin. (Communication nº 29.)

Dans ce canton, il apparaît que les possibilités de nouvelles accumulations sont groupées dans deux secteurs géographiques restreints, à l'exclusion du reste du canton: le val Blenio et la vallée supérieure de la Maggia. Les plus importantes sont celles du val Blenio; elles sont d'un aménagement avantageux du point de vue du prix de revient du kilowatt-heure. Il s'agit de grosses quantités d'énergie, surtout si l'on agrandit artificiellement le bassin versant du Brenno par une accumulation située en dehors de la vallée, dans le canton des Grisons.

Ce volume donne la situation en plan, les profils en long, les caractéristiques hydrologiques, les profils géologiques, une estimation des prix de revient de l'énergie, pour une douzaine d'usines à construire dans les deux régions citées et dans la vallée de la Moesa.

Possibilités d'accumulation dans le bassin du Rhône (Communication nº 30.)

Il s'agit du canton du Valais. Quarante-trois possibilités d'accumulation ont été étudiées, vingt-sept ont été classées comme projets non réalisables pour des raisons diverses : prix, conditions géologiques, etc. Les projets des usines nouvelles à accumulation suivantes ont été retenus et font, dans ce volume, l'objet d'une description générale:

Sur le haut Rhône, les trois usines de Oberwald, de Ulrichen et de la Massa; dans le val d'Anniviers, l'aménagement de la Gougra avec usines à Grimentz et à Vissoie; l'usine de Réchy, sur le torrent du même nom, qui se jette dans le Rhône à Granges; l'usine de La Lienne, au nord-est de Sion; l'agrandissement de l'aménagement de la Dixence, avec ou sans apport d'une partie des eaux d'autres vallées du Valais méridional; l'usine de Saxon, celle de Fionnay, de Liddes; l'agrandissement de l'aménagement de Barberine par une accumulation à Emosson; l'usine de Salanfe; celle de Champéry.

Pour chacun de ces projets, la publication citée ici donne la carte et la situation en plan à l'échelle du 1:50 000, les profils en long, les diagrammes des débits et des puissances, le plan détaillé du bassin d'accumulation et son profil géologique, quelques photographies prises d'avion. Le texte comporte une description succincte des projets et quelques considérations sur la rentabilité, la quantité et le prix de l'énergie produite.

Depuis le volumineux travail exécuté par le Service fédéral des Eaux, plusieurs des projets décrits à ces publications ont fait l'objet d'études plus détaillées. L'intérêt de ces publications n'en subsiste pas moins. Elles laissent clairement apparaître l'importance de nos ressources encore disponibles en énergie électrique d'hiver et permettent de porter un jugement sur la valeur relative des divers aménagements qui tous ont été étudiés et comparés en prenant rigoureusement les mêmes bases.

La présentation impeccable de ces ouvrages et la clarté des documents mis à disposition du lecteur font le plus grand honneur aux auteurs qui ont ainsi constitué une source de documentation unique en son genre.

Statistique des chemins de fer suisses. Volumes 1943 et 1944, publiés par l'Office fédéral des transports.

Ces publications dont la parution a été retardée par suite de la guerre, donnent tous renseignements concernant les longueurs de voies exploitées, le matériel roulant, le trafic voyageurs et marchandises, les recettes et dépenses d'exploitation, le bilan, etc.

Le volume de 1943 contient pour la première fois six tableaux donnant pour les chemins de fer à voie normale et à voie étroite un aperçu du développement des longueurs de construction depuis 1847, ainsi que des frais d'établissement, du trafic, des comptes d'exploitation, de l'état du personnel depuis la création des Chemins de fer fédéraux en 1902.

Deltaaufnahmen des Eidgenössischen Amtes für Wasserwirtschaft. Communication n° 34 du Service fédéral des Eaux.

Cette publication, qui fut achevée en 1939 déjà, ne fut mise à la disposition du public que récemment, par suite de la guerre.

Elle fait état d'observations et de levés qui, pour une part, furent exécutés depuis de nombreuses années par le Service fédéral des eaux.

Elle apporte une contribution sérieuse à l'étude des débits solides de quelques-unes de nos principales rivières et plus spécialement des indications précises sur la façon dont se sont comportés ou se présentent actuellement le delta du Rhin dans le lac de Constance, ceux de l'Aar dans les lacs de Brienz et de Bienne, celui de la Linth dans le lac de Wallenstadt, celui de la Baie de Montreux dans le Léman, celui du Tessin, de la Verzasca et de la Maggia dans le lac Majeur.

Pour chacun des cas étudiés, le lecteur trouvera à cette publication des renseignements généraux sur les débits de la rivière, les caractéristiques géologiques et pétrographiques et la surface des bassins versants, les caractéristiques pétrographiques d'échantillons prélevés dans le delta, la topographie de ce dernier, les modifications éventuelles constatées au cours des années et par suite l'ordre de grandeur des débits solides.

Cette publication comporte, en marge du texte, de nombreux graphiques, tableaux et photographies. Elle est complétée par un portefeuille donnant en annexes, à grande échelle, les plans et coupes en couleurs des deltas étudiés.

Précis de physique générale. Collection de physique publiée sous la direction de M. André Mercier, professeur de physique théorique à l'Université de Berne. Ed. du Griffon, Neuchâtel 1945.

Sous ce titre sera publiée, sous la direction du professeur André Mercier, une série de volumes dont le premier fait l'objet du présent compte rendu; il est intitulé: Introduction à la physique et à la mécanique. Il est dû à la plume de M. Mercier lui-même qui, par cet ouvrage, s'adresse aux étudiants des hautes écoles et aux maîtres de l'enseignement secondaire et supérieur.

Comme tel sera le cas pour tous les ouvrages de cette collection, l'exposé diffère ici à plusieurs points de vue des exposés traditionnels. Les connaissances acquises par la lecture de ce texte devront en effet servir et faciliter la com-

préhension des chapitres suivants du précis de physique qui sera résolument orienté du côté des applications de la science moderne qui, jusqu'à ce jour, n'avait pas été intégrée à l'enseignement.

Dans une Introduction à la physique, qui constitue les quarante premières pages du volume, l'auteur fonde toute sa conception de la physique sur deux notions primordiales dont seul le développement des théories modernes a pu révéler l'efficacité: les notions d'état et d'interaction; et l'éditeur rend d'emblée attentif le lecteur au soin qu'il convient d'apporter à la lecture de ces premiers paragraphes où apparaissent déjà les lignes directrices de tout l'ouvrage.

La seconde partie, intitulée Mécanique, s'attache à définir le mouvement du point matériel, les notions de vitesse et d'accélération (dans les cas de mouvement rectiligne, circulaire, harmonique, amorti), celles de masses en mouvement, de quantité de mouvement, d'énergie, de force, de travail. Puis l'auteur, sous le titre «Problèmes importants», en arrive à la gravitation, au mouvement relatif. Il aborde ensuite la relativité restreinte puis généralisée et consacre un chapitre à l'élasticité puis aux fluides.

Ce qui frappe d'emblée à la lecture de ce texte c'est le souci continuel de l'auteur de donner, en complément de l'énoncé des principes, des exemples caractéristiques et des applications; il le fait, comme il le dit lui-même, afin que le lecteur «... ait une vue d'ensemble concise des choses de la physique en même temps que le sentiment de l'utilité de ces choses...»

Ces derniers mots laissent entendre que l'ingénieur ne sera pas déçu à la lecture de cet ouvrage qui limite au strict minimum les longs développements mathématiques, proscrit les définitions et démonstrations oiseuses pour mettre l'accent sur l'exposé de notions générales et fondamentales qui ne sauraient être ignorées aujourd'hui par tous ceux qui, sous une forme ou une autre, s'intéressent au développement de la science et de la technique.

An introduction to soil mechanics (Introduction à la mécanique des sols), par W. L. Lowe-Brown. Vol. 50 pages. Ed. I. Pittmann, Londres 1945.

C'est une énumération des différentes grandeurs caractérisant pour l'ingénieur ou l'architecte un sol de fondation. L'auteur donne la définition de l'angle de frottement interne, de la cohésion, des teneurs en eau particulières (limites de liquidité et de plasticité), de la compressibilité (consolidation de sols argileux), etc. — Il montre l'importance et l'intérêt qu'il y a à connaître ces grandeurs pour la solution de divers problèmes pratiques.

La valeur de ce petit volume réside moins dans son contenu que dans les nombreuses références qu'il donne de publications anglaises ou américaines, récemment parues. Il constitue donc une source utile de documentation, qui sera d'autant plus appréciée que les travaux de nos collègues anglo-saxons nous sont restés inconnus pendant la guerre.

D. Brd.

Main-d'œuvre et matériaux nécessaires dans les travaux de maçonnerie du bâtiment. Tableaux et renseignements, par H. Rüsch, architecte; traduction française de M. H. Derron, ingénieur. — Ed. Rouge & C¹e, Lausanne.

L'auteur a rassemblé dans ce petit aide-mémoire, d'une cinquantaine de pages, des données basées sur une longue expérience, concernant plus spécialement les temps de maind'œuvre et les quantités de matériaux, nécessaires aux divers travaux du bâtiment. Ce sont-là des données qui manquaient jusqu'ici aux praticiens débutants pour établir leurs analyses de prix ou leurs devis estimatifs.

Les divers chapitres de cet opuscule sont intitulés: Terrassements, maçonnerie et canalisations, bétonnage et pose des armatures de béton armé, enduits, pose de pièces diverses, aménagement extérieurs et travaux divers, démolitions.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Fréquences acoustiques.

Cours organisé les 25, 26 et 27 avril 1946 par le Laboratoire d'électrotechnique de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

Donnant suite à un vœu exprimé de différents côtés, le Laboratoire d'électrotechnique organise, sous le patronage de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (E. P. U. L.), une série de conférences relatives à certains problèmes rencontrés dans la technique des courants faibles, plus spécialement dans l'utilisation des fréquences acoustiques. Ces conférences seront faites par quelques professeurs appartenant à l'Ecole polytechnique fédérale et à l'E. P. U. L. et par des ingénieurs spécialistes de l'industrie suisse.

Le cycle complet de ces conférences comprend trois jours soit du jeudi 25 avril après-midi au samedi 27 avril à midi.

Les inscriptions sont reçues par le Secrétariat de l'E. P. U. L., avenue de Cour 29, Lausanne, compte de chèques postaux II 13263.

Les finances sont les suivantes:

Cycle complet de conférences	Fr.	30.—
Conférences du 25 avril (après-midi et soir).		
Conférences du 26 avril))	15.—
Conférences du 27 avril))	8.—
Une matinée ou un après-midi))	8.—
Soir du 25 avril))	3.—

Un court résumé de chaque conférence sera remis aux participants soit au moment de l'inscription, soit au début du cours.

Programme:

Jeudi 25 avril.

- 14 h. 15 Ouverture du cours par M. le professeur A. Stucky, Directeur de l'E. P. U. L.
- 14 h. 30 « Les différentes méthodes de modulation », par M. Favre, ing. E. S. E., de Brown-Boveri et C^{1e}
- 16 h. « Régimes quasi-stationnaires ; applications à la modulation de fréquence », par M. le professeur Dr Ch. Blanc, de l'E. P. U. L.
- 20 h. 30 « Sur la capacité propre des petits transformateurs basses fréquences », par M^{11e} E. Hamburger, ing. E. I. L., docteur ès sciences, de Paillard et C^{1e}, Sainte-Croix.

Vendredi 26 avril.

- 8 h. 30 «Sur les transformateurs basses fréquences», par M. le professeur Dr E. Juillard, de l'E. P. U. L.
- 14 h. 30 « Les théories modernes du ferromagnétisme », par M. le professeur Dr R. Mercier, de l'E. P. U. L.
- 17 h. « Les matériaux magnétiques dans la technique des courants faibles », par M. Goldschmidt, docteur ès sciences, des Câbleries de Cossonnay.
- 18 h. 15 Réunion dans le Hall de l'E. P. U. L. Porto.
- 19 h. 30 Dîner en commun. Restaurant Rappaz, Ouchy.

Samedi 27 avril.

8 h. 30 M. le professeur D^r E. Baumann, de l'E. P. F. Sujet réservé.

11 h. «Fluctuations, souffles, bruits de fonds», par M. J. Pahud, licencié ès sciences, chef de trayaux E. P. U. L.

12 h. Clôture du cours.

Toutes les conférences ont lieu à l'E. P. U. L., Beauregard, av. de Cour 29.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, av. de Cour 29, Lausanne.

COMMUNIQUÉ

Association suisse pour le plan d'aménagement national (A. S. P. A. N.)

L'Association suisse pour le plan d'Aménagement national, organisera au courant de cette année, des cours spéciaux, pour plans d'aménagement régionaux et locaux. Ces cours sont ouverts aux techniciens de la branche désirant être initiés ou se perfectionner en la matière.

Les cours auront lieu: à *Baar*, canton de Zoug, les 23 et 27 avril 1946 et au *Locle*, au courant du mois de juillet 1946 (5 jours).

Le programme comprendra des exercices pratiques et exposés.

La finance de cours s'élève à 180 fr., dont 30 fr., sont à verser lors de l'inscription. (Réduction pour les membres de l'A. S. P. A. N.).

Du 23 au 27 septembre 1946, l'A.S.P.A.N. organisera en outre un cours d'un degré supérieur à Ragaz. Sont autorisés à participer à ce cours ceux qui ont suivi préalablement les cours d'introduction ou des spécialistes expérimentés du plan d'aménagement. Ce cours comprendra surtout des exercices pratiques.

La finance de cours s'élèvera à 200 fr., dont 50 fr., sont à verser lors de l'inscription. (Réduction pour les membres de l'A. S. P. A. N.).

Délai d'inscription : Cours de Baar : 25 mars 1946 ; cours du Locle : fin de mai 1946 ; cours de Ragaz : 15 août 1946.

Pour les inscriptions et tout complément d'information, prière de s'adresser au Bureau central de l'A. S. P. A. N., Zurich, Kirchgasse 3.

APPEL

Aide aux ingénieurs et architectes des pays dévastés par la guerre,

La Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale organise, avec la collaboration de la Société suisse des ingénieurs et architectes, une collecte de livres et revues techniques et de matériel de bureau, destinés aux ingénieurs, architectes et techniciens des pays ravagés par la guerre.

Il est à peine nécessaire d'en justifier la nécessité. Disons cependant que chaque jour des appels parviennent de techniciens auxquels tout manque pour reprendre une activité utile: papier, crayons, règles, compas, sans parler d'instruments plus importants.

Dans leur détresse, ils se tournent vers un des rares pays restés intacts.

Les sections S. I. A. se proposent de prendre toutes mesures utiles pour faire aboutir cette action. Les membres de la

S. V. I. A. recevront sous peu, individuellement, toutes indications utiles.

Pour ceux des lecteurs du Bulletin technique qui ne seraient pas atteints par les circulaires de sections, nous donnons l'adresse à laquelle sont à adresser les dons : Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale, Genève 9, La Cluse.

CARNET DES CONCOURS

Câbleries et Tréfileries de Cossonay-Gare. Bâtiment d'administration.

Jugement du jury.

Le jury s'est réuni, les 25, 26 et 27 mars 1946, il a décerné les prix suivants:

1er prix, 2300 fr. — M. R. Stoll, architecte, à Pully.

2e prix, 2200 fr. — M. L. Ruche, architecte, à Lausanne. 3e prix, 2100 fr. — MM. W. Cruchet et R. Schmid, architectes, à Lausanne.

4e prix, 1800 fr. — M. R. Keller, architecte, à Lausanne.

5e prix, 1600 fr. — MM. Perrelet et Stalé, architectes, à

Auteurs des projets achetés pour la somme de 1000 fr. — MM. R. Geissler, architecte, à Sainte-Croix, collaborateur : M.G. Jaunin.— C. Zbinden, architecte à Lausanne, collaborateur : M. A. Schorp, fils. — D. Girardet, architecte, Lausanne. — E. Mamin, architecte à Lausanne. — A. Moser, architecte, à Vevey. — P. Thomsen, architecte, à Aigle.

Allocation de 500 fr. — MM. E. Muller, architecte à Lausanne. -A. Berguer, architecte, à Lausanne. — R. Meroni, architecte, à Lausanne. — R. Meroni, architecte, à Lausanne. — H. de Goumoëns, architecte, à Morges. — Chevalley & Mayor, architectes, à Lausanne. — P. Quillet, architecte, à Lausanne. — R. Pahud, architecte, à Lausanne.

S.T.S.

Schweizer. Technische Siellenvermifflung Service Technique Sulsse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Tecnical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH Emplois vacants:

Section industrielle.

287. Jeune technicien mécanicien. Essais de matériaux. Suisse

289. Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien. Atelier machines-outils, documentation technique. Langues: française, anglaise et allemande. Fabrique de machines-outils de Suisse romande.

291 a. Jeune technicien électricien. Vente. De même:

b. Jeune dessinateur mécanicien. Canton de Zurich.

293. Jeune technicien mécanicien. Canton de Zurich.

295. Dessinateur. Charpente métallique. Nord-est de la Suisse. 297. Dessinateur, éventuellement technicien. Suisse orientale.

299. Jeune technicien mécanicien. Suisse centrale.

301. Chimiste. Analyse de métaux lourds, métallurgie. Suisse

303. Dessinateur mécanicien. Suisse orientale.
305. Dessinateur mécanicien. Suisse centrale.
307 a. Technicien, éventuellement ingénieur. Chauffages à la vapeur et à l'eau chaude. De même:

b. Dessinateur. Nord-ouest de la Suisse.

309. Jeune technicien mécanicien, éventuellement dessinateur mécanicien. Suisse orientale.

311. Jeune technicien mécanicien. Petite fabrique de machines de Zurich.

313. Jeune technicien mécanicien, éventuellement dessinateur mécanicien. Zurich.

317. Jeune dessinateur mécanicien, éventuellement technicien en chauffage. Suisse centrale.

319. Dessinateur mécanicien. Zurich.

323. Technicien mécanicien. Suisse centrale.

325. Jeune technicien mécanicien ou dessinateur. Usine métallurgique du Lichtenstein.

327. Technicien chimiste. Epuration d'eaux usées. Zurich. 329. Technicien. Chauffage et installations sanitaires. Zurich. 331. Technicien. Chauffage. Zurich.

333. Technicien mécanicien, éventuellement dessinateur mécanicien. Turbines à vapeur, turbines à gaz, compresseurs rotatifs. Suisse orientale.

335. Technicien électricien. Haute fréquence. Suisse orientale. 337. Jeune technicien électricien, éventuellement dessinateur électricien. Environs de Zurich.

339. Dessinateur. Fabrique de moteurs électriques de Suisse centrale.

341. Technicien. Fonderie. Suisse orientale. 343. Jeune dessinateur. Engins de levage. Suisse centrale. 345. Dessinateur électricien, éventuellement jeune technicien électricien. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1945 : 21, 481, 599, 747, 869, 933, 955, 961, 981, 1023, 1027, 1057; de 1946, 21, 51, 55, 113, 149, 225, 243, 257.

Section du bâtiment et du génie civil.

740 a. Jeune ingénieur civil. Béton armé du bâtiment. De même :

b. Dessinateur. Coffrages, armatures, listes des fers. Zurich.

742. Technicien en bâtiment. Bilingue. Suisse centrale. 744. Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Suisse

orientale. 748. Ingénieur civil. Béton armé, charpentes métalliques et en bois. Bureau d'ingénieur du nord-ouest de la Suisse.

752. Jeune technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur

en bâtiment. Zurich. 758. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Suisse centrale.

760. Jeune dessinateur. Béton armé. Zurich.

766. Un à deux techniciens en bâtiment. Bureau et chantier. Nord-est de la Suisse.

770. Technicien ou dessinateur en génie civil. Suisse centrale. 772. Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Zurich.

776. Technicien en bâtiment ou dessinateur, personne qualifiée et expérimentée, capable de faire des projets, rendus, plans et détails d'exécution, avant-métrés. Entrée le plus tôt possible. Bureau d'architecte de Suisse romande (canton de Vaud). 778. Technicien en génie civil ou dessinateur en génie civil pour

travaux d'essais, régularisation du Rhin. Alsace.

784. Jeune *ingénieur civil*, éventuellement *technicien en génie civil*. Béton armé et routes. Suisse centrale.

790. Dessinateur. Béton armé. Zurich.

792. Architecte ou technicien en bâtiment. Zurich. 796. Dessinateur. Béton armé. Zurich.

798. Technicien en bâtiment, éventuellement dessinateur. Bureau d'architecte du Valais.

802. Technicien en génie civil. Entreprise de Suisse orientale. 804. Jeune ingénieur civil. Béton armé et charpentes métal-

liques. Nord-ouest de la Suisse. 816 a. Technicien en bâtiment. De même : b. Conducteur de travaux. Zurich.

820. Un à deux techniciens ou dessinateurs en bâtiment. Zurich.

822. Architecte. Zurich.

Architecte ou technicien en bâtiment. Bureau d'architecte des environs de Berne. 830. Technicien en bâtiment ou dessinateur. De préférence can-

didat de langue française. Bureau d'architecte du Valais. 832. Technicien en génie civil. Suisse orientale.

836. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Zurich.

838. Architecte ou technicien en bâtiment. Suisse centrale.

842. Jeune ingénieur civil. Bureau d'ingénieur du nord-est de la Suisse.

846. Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Nordquest de la Suisse.

850. Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment. Nord-ouest de la Suisse.

852. Dessinateur en génie civil. Suisse centrale.

854. Jeune dessinateur en béton armé, éventuellement dessinateur en bâtiment. Zurich.

856. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Zurich.

858 a. Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Suisse centrale.

860. Jeune dessinateur en bâtiment. Tessin. 864 a. Architecte. Nord-ouest de la Suisse.

866. Quelques jeunes architectes et techniciens en bâtiment, ainsi que des dessinateurs en bâtiment. Zurich.

868. Architecte ou technicien en bâtiment. Zurich.

872. Jeune technicien en génie civil. Suisse orientale. 874. Dessinateur. Suisse romande (canton de Neuchâtel). Sont pourvus les numéros, de 1946 : 904, 1172, 1338, 1380, 1440, 1462, 1496, 1530, 1548, 1562, 1572, 1580, 1616, 1626, 1646 ; de 1946 : 18, 28, 38, 68, 86, 144, 172, 182, 258, 308, 328, 330, 408, 548, 582, 594, 660, 668, 700, 720.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.